Rupture d’un commun accord

du contrat d’apprentissage n° XXX

Entre,

Dénomination, Adresse, Code postal + Ville, représentée par Prénom Nom, Fonction (DRH, etc.)**,**

*Ci-après dénommée « L’employeur »*

Et,

Madame / MonsieurPrénom Nom de l’apprenti, Adresse, Code postal + Ville

(Si l’apprenti est mineur) et Madame / MonsieurPrénom Nom du représentant légal de l’apprenti, Adresse, Code postal + Ville

*Ci-après dénommé(e)* *« l’apprenti » / « l’apprentie »*

Le DATE, les parties désignées ci-dessus ont conclu un contrat d’apprentissage dont le terme était initialement prévu le DATE.

En application de l’article L. 6222-18 alinéa 2 du code du travail, les parties décident d’un commun accord la rupture anticipée de ce contrat qui prendra ainsi fin le DATE.

À cette date, l’employeur remettra à l’apprenti / l’apprentie le dernier bulletin de salaire et les documents de fin de contrat : certificat de travail, reçu pour solde de tout compte et attestation destinée à Pôle emploi.

Fait à VILLE, le DATE

En trois exemplaires [[1]](#footnote-1)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| L’employeur  Prénom Nom  Fonction | L’apprenti  Prénom Nom | Le cas échéant  Représentant légal  Prénom Nom |
| Signature | Signature | Signature |

1. Un exemplaire est conservé par chaque partie, le troisième est adressé par l’employeur à l’organisme ayant enregistré le contrat ou auprès duquel celui-ci a été déposé. [↑](#footnote-ref-1)